

Procès-Verbal du Conseil de Gestion de l'UFR de Pharmacie

Réunion du mardi 24 octobre 2023

Conseil de gestion plénier

Membres présents et représentés : voir liste d'émargement jointe au procès-verbal

Ordre du jour :

1. Présentation du projet "Campus sans tabac" par Vincent DURLACH
2. Points d'information
3. Approbation des PV du 23 mai, du 27 juin et du 11 juillet 2023
4. Proposition de répartition de la taxe d'apprentissage
5. Questions diverses

Début de la réunion à 17h00

1. Présentation du projet "Campus sans tabac" par Vincent DURLACH

Après avoir présenté le Pr Vincent DURLACH aux membres du conseil de gestion, M. le Doyen lui cède la parole pour présenter le projet "Campus sans tabac". M. Vincent DURLACH fait une présentation documentée du projet qu'il défend auprès des conseils de gestion des trois UFR de santé. Après un échange avec les membres du conseil et après avoir précisé que le projet avait reçu un avis favorable du conseil de gestion de l'UFR de Médecine et serait présenté au conseil de gestion de l'UFR d'Odontologie, M. le Doyen met au vote le principe de la participation de l'UFR de Pharmacie au projet "Campus sans tabac".

Résultats du vote :

Votants : 26

Abstention : 5

Avis défavorable : aucun

Avis favorable : 21

2. Points d'information

M. Le Doyen intervient sur plusieurs points :

- Information est faite aux membres du conseil sur les retours de l'établissement concernant la campagne d'emploi 2024. M. le Doyen précise que deux postes seront publiés pour un recrutement à l'UFR de Pharmacie : un poste de MCU en pharmacognosie (CNU 86, ICMR) en lien avec le départ à la retraite de Mme Catherine LAVAUD et un poste de MCU en Pharmacie galénique (CNU 85, ICMR) en lien avec le départ à la retraite de Mme Marie-Christine ANDRY.

M. le Doyen précise que ce dernier poste avait été proposé pour un Bénéficiaire de l'Obligation d'Emploi (BOE) dans la campagne précédente et que, n'ayant pas été pourvu, il est republié dans la campagne 2024 sans statut BOE. Concernant les postes gérés dans le cadre de la révision des effectifs, M. le Doyen informe qu'il a demandé le gel du poste libéré par mutation par Mme Céline MONGARET et qu'il a prêté le poste libéré par la démission de M. Brahim AZZOUZ à l'UFR de Médecine. M. le Doyen précise que, compte tenu de l'évolution des dossiers de pré-CNU de Mme Justine CLARENNE et de Mme Céline KONECKI, il redemandera l'ouverture de ces deux postes de MCU-PH lors de la révision des effectifs de septembre 2024 pour une prise de fonction au 1^{er} septembre 2025. Enfin, concernant la demande de pérennisation/promotion de M. Bouchaib LAMKHIOUED, M. le Doyen informe que cette demande n'a pas été retenue par l'université qui a pris la décision, pour la campagne en cours, de favoriser les promotions via le dispositif de repyramidage.

- Le dernier point d'information porte sur une présentation succincte des manifestations qui vont se succéder entre le mois de novembre 2023 et le mois de mars 2024 et au cours desquelles il s'agira de communiquer largement sur les études et les métiers de la pharmacie.

M. le Doyen cède la Parole à Mme Fany REFFUVEILLE qui en assure la présentation :

- ✓ 8 novembre (journée, Pôle Santé) : forum industrie
- ✓ 24-25 novembre (vendredi/samedi - 10h-17h le samedi - Parc des expositions) : forum avenir étudiant (appel à volontaires)
- ✓ 10 au 28 novembre : présentation des études/métiers de la pharmacie aux étudiants en L.AS 1, 2 et 3
 - 10 novembre : étudiants en L.AS 2 et 3 à l'UFR STAPS
 - 14 novembre : étudiants en L.AS 1 (Examen blanc)
 - 20 novembre : étudiants en L.AS 2 et 3 à l'UFR Droit
 - 28 novembre : étudiants en L.AS 2 et 3 à l'UFR Sciences
- ✓ 9 décembre : Webinaire pour présentation des études et métiers de la pharmacie aux lycéens
- ✓ 3 février (9h - 17h) : Portes ouvertes de l'université (appel à volontaires)
- ✓ 4 au 8 mars : Un jour à l'université (appel à volontaires)

3. Approbation des PV du 23 mai, du 27 juin et du 11 juillet 2023

M. le Doyen demande aux membres du conseil de gestion s'ils souhaitent apporter des corrections ou des modifications aux PV du 23 mai, du 27 juin et du 11 juillet 2023 qui leur ont été adressés en amont de la réunion du conseil. En l'absence de demandes de corrections ou de modifications, M. le Doyen met successivement au vote l'approbation des PV du :

23 mai 2023

Résultats du vote :

Votants : 27

Avis favorable : 27 voix

Avis défavorable : aucun

Abstention : aucune

Adoption à l'unanimité

27 juin 2023

Résultats du vote :

Votants : 27

Avis favorable : 27 voix

Avis défavorable : aucun

Abstention : aucune

Adoption à l'unanimité

11 juillet 2023

Résultats du vote :

Votants : 27

Avis favorable : 27 voix

Avis défavorable : aucun

Abstention : aucune

Adoption à l'unanimité

4. Proposition de répartition de la taxe d'apprentissage

M. le Doyen informe que dans le cadre de l'appel à projet diffusé le 4 septembre 2023 pour le financement de projets pédagogiques sur la taxe d'apprentissage, 7 demandes ont été reçues par la direction de l'UFR et transmises à la commission des finances qui s'est réunie le 16 octobre 2023. M. le Doyen rappelle que le montant de la taxe d'apprentissage se répartit en 12 000 € TTC de fonctionnement et en 23 000 € TTC d'investissement.

Compte tenu du montant total des 7 demandes reçues, qui s'élevait à environ 99 000 € TTC, M. le Doyen indique avoir procédé à un pré-arbitrage sur les demandes, pré-arbitrage dont il a fait part à la Présidente de la commission de Pédagogie, Mme Sophie GANGLOFF, avant la séance du 16 octobre. Ainsi, la demande de Mme Erika BOURGUET n'a pas été évaluée puisqu'elle ne correspondait pas à une demande en lien avec un projet pédagogique. Le projet de M. Abdulmagid ALABDUL MAGID a également été retiré de l'appel à projet par M. le Doyen, l'UFR de Pharmacie disposant de suffisamment de budget de fonctionnement sur ressources propres pour financer la totalité du projet en dehors de la taxe d'apprentissage. M. le Doyen a également informé Mme Sophie GANGLOFF que le projet "Automatisation des gestes de bases en microbiologie", déposé au nom de son laboratoire, ne pouvait en aucun cas être considéré comme un projet prioritaire compte tenu des arbitrages pris en faveur de ce même laboratoire en 2022 sur la taxe d'apprentissage.

Finalement, la commission des finances a arbitré le financement des trois premiers projets ci-après indiqués après les avoir redimensionnés à raison de l'acquisition de 6 postes sur 12 pour le 1^{er} et le troisième projet et de 4 postes sur 8 pour le deuxième projet.

Titre du projet	Discipline	Porteur	Fonctionnement (TTC)	Investissement (TTC)	Total	Arbitrages
Initiation à la modélisation moléculaire, application au Drug Design (12 postes)	Chimie thérapeutique	C. Denhez M. Cochard	7365,98 €	6575,04 €	13941,02 €	6 postes 3683 € (F) + 3287,52 € (I)
Mise en évidence d'un effet spasmolytique (8 postes)	Pharmacologie	F. Slimano	420 €	25833,6 €	26253,6 €	4 postes 420 € (F) + 12916,80 € (I)
Digilab - Laboratoire digital de diagnostic microbiologique (12 postes)	Microbiologie	M. Colin	1780,57 €	6992,92 € + 8040 €	16813,49 €	6 postes 1143,85 € (F) + 3496,46 € + 8040 € (I)
Installation d'équipement audiovisuel de projection d'images en salle de TP	Parasitologie	J. Depaquit JP Martinet	4149,91 €	5556 €	9705,91 €	Valider une prise en charge et une installation par le SUN

Enfin, la commission des finances ayant considéré le projet de M. Jérôme DEPAQUIT comme éligible à un financement à 100% par la Direction du Numérique (DN) de l'URCA, M. le Doyen se propose d'en faire la demande officielle auprès de la DN.

Après un court débat sur cette proposition d'arbitrage, la répartition de la taxe d'apprentissage sur les trois projets présentés est mise au vote.

Résultats du vote :

Votants : 27

Avis favorable : 27 voix

Avis défavorable : aucun

Abstention : aucune

Adoption à l'unanimité

Avant de clore ce point de l'ordre du jour, M. le Doyen informe les membres du conseil de gestion d'une récente information qu'il a reçu du responsable du Centre de Service Partagé, M. Christophe QUIAIOS, indiquant que le montant de la taxe d'apprentissage pour l'UFR de Pharmacie pour 2023 pourrait être d'un peu plus de 47 000 € ce qui augmenterait le montant total de la taxe d'environ 12 000 €. Si cette information s'avérait réelle, M. le Doyen propose que la totalité des 12 000 € supplémentaires soit utilisée pour financer la totalité des postes demandés sur les trois premiers projets classés par la commission des finances. M. le Doyen obtient l'approbation de l'ensemble des membres du conseil pour finaliser cette possibilité sans avoir besoin de réunir un nouveau conseil de gestion.

3. Questions diverses

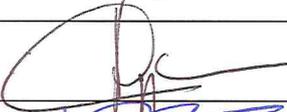
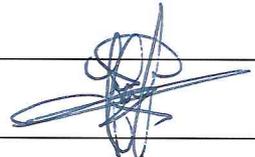
En l'absence de questions diverses la séance est levée à 18h30

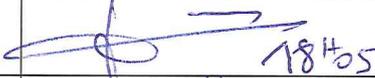
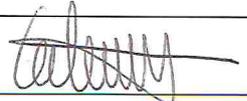
Conseil de gestion de l'UFR de Pharmacie

Conseil plénier

Mardi 24 octobre 2023

Liste d'émargement

Collège A	Emargement	Procuration	
		Mandant(s)	Signature
Depaquit Jérôme			
Dukic Sylvain			
Edwards Florence		Renault Jean-Hugues	
Gangloff Sophie			
Le Naour Richard			
Millot Jean-Marc			
Morjani Hamid			
Renault Jean-Hugues			

Collège B	Emargement	Procuration	
		Mandant(s)	Signature
Denhez Clément			
Fouley Aurélie	 18/10/23		
Gobinet Cyril			
Millot Christine			
Mongaret Céline			
Reffuveille Fany			
Slimano Florian		Gobinet Cyril	
Tournois Claire			

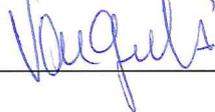


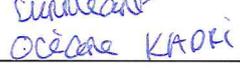
Conseil de gestion de l'UFR de Pharmacie

Conseil plénier

Mardi 24 octobre 2023

Liste d'émergement

Collège BIATSS	Emergement	Procuration	
		Mandant(s)	Signature
Brûlé-Pintaux Virginie			
Van Gulick Laurence			

Collège Etudiants	Emergement	Procuration	
		Mandant(s)	Signature
Adam Clothilde			
Bonnefoi Antoine			
Delaplace Matisse			
Dumet Mathilde			
Hiret Carolann			
Kost Antoine		Bailly Maxence 	
Littner Karl			
Mansuy Thibaud			
Martinache Elise		Suppléant Océane KADKI 	
Sohier Margaux			

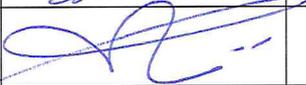


Conseil de gestion de l'UFR de Pharmacie

Conseil plénier

Mardi 24 octobre 2023

Liste d'émargement

Personnalités extérieurs	Emargement	Procuration	
		Mandant(s)	Signature
Arndt Carl			
Hettler Dominique			
Klinck Stijn			
Kreit Pierre			
Liochon Cédric			
Mathot Nicolas			
Micaelli-Flender Laetitia			
Michelet Elise			

